



ARRETE MUNICIPAL N° 06/2023

INTERDICTION DE PRATIQUER DU FOOTBALL SUR LE TERRAIN MUNICIPAL

Nous, Gilbert SAND, Maire de la Commune de Wimmenau,

Vu l'état du terrain municipal de football,

Vu les précipitations de ces derniers jours,

Vu les rencontres sportives prévues,

DECLARONS

Article 1 : Le terrain de football est impraticable pour les rencontres sportives prévues sur la journée du dimanche 2 avril 2023.

Fait à Wimmenau, le 1^{er} avril 2023

Le Maire

Gilbert SAND